

VISIO -Maîtriser le cadre juridique des agents en CDI : prévenir les erreurs, sécuriser les pratiques

TOO072CDIT

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Comprendre le cadre juridique du recrutement et de la gestion des agents contractuels en CDI.
- Identifier les motifs légaux de recours aux contractuels et les conditions d'accès au CDI.
- S'approprier les bonnes pratiques en matière de renouvellement, de rupture et de portabilité des contrats.
- Analyser des cas concrets pour sécuriser les décisions RH et éviter les risques contentieux.



Public Visé

Direction des ressources humaines • Service recrutement



Pré Requis

Connaitre les règles de recrutement et de gestion des agents publics, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Mieux maîtriser les règles du contrat à durée indéterminée dans la fonction publique territoriale pour sécuriser vos pratiques de gestion RH.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire

Parcours pédagogique

1. Cadre juridique des contractuels de droit public
2.
 - - Sources (CGFP, décret 88-145, jurisprudence)
 - - Distinction contractuels / vacataires / droit privé
1. Motifs et conditions de recrutement
2.
 - - Emplois permanents et non permanents
 - - Accès au CDI (conditions, durée, catégorie hiérarchique)
 - - Portabilité d'un CDI entre collectivités et fonctions publiques
1. Gestion du contrat en CDI
2.
 - - Acte de recrutement et mentions obligatoires
 - - Rémunération, congés spécifiques, discipline
 - - Période d'essai et renouvellement
- 1.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adij.org

Durée Tarifs (net de taxes)

7.00 Heures

Effectif
De 4 à 14 Personnes

Inter (Par personne) : 680.00

1 Jour

Inter Adhérent (Par personne) : 640.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adij.org